

Mesdames, Messieurs les Maires et Conseillers municipaux,

Vous avez reçu récemment un courrier d'une nouvelle association « Non au POCL » qui comme son nom l'indique s'oppose au principe d'une ligne à grande vitesse permettant de desservir notre capitale régionale et le centre de notre pays.

L'ensemble des « argumentaires » présenté dans ce courrier sont bien sûr fallacieux.

L'association réfute l'apport de cette nouvelle ligne pour le développement de nos territoires, négligeant d'examiner ce qu'a pu apporter les lignes existantes pour les régions traversées.

L'association oppose les lignes POLT et POCL plutôt que de voir la complémentarité évidente (compare t-on une route départementale et une autoroute?) et omet de citer le programme de plusieurs millions d'euros en cours pour moderniser la voie POLT.

L'association pointe encore un défaut d'information sur ce projet.

Personnellement, si j'ai pu effectuer des critiques sur le nature des études proposées, je reconnais aux porteurs de projet d'avoir su informer et communiquer très largement. Il suffit pour s'en convaincre de visiter le site dédié au projet. <http://www.rff-pocl.fr/>

L'unique point sur lequel je pourrai rejoindre l'association, tout comme la majorité des élus concernés, est le refus de voir un projet se réaliser sans tenir compte de l'aménagement du territoire et donc le rejet du projet médian .

Comme j'ai pu vous le signaler dans ma précédente communication sur ce sujet, nous avons été entendus sur ce point par le Gouvernement. Ainsi le premier ministre a annoncé d'une part des études affinées sur les entrées de Paris et Lyon et, d'autre part : « Je souhaite que la concertation sur le choix d'un scénario de passage dans le secteur central du projet puisse reprendre au cours de l'année 2016. Cette concertation sera également l'occasion d'examiner à nouveau le niveau de performance de la nouvelle infrastructure pour les différents territoires concernés ainsi que les perspectives de l'offre de service ferroviaire rendue possible sur le long terme. L'aboutissement de cette concertation permettra au Gouvernement de décider de l'engagement des études préalables à l'enquête d'utilité publique dans le secteur central, afin de pouvoir présenter l'ensemble du projet lors d'une enquête publique unique ».

Comme j'ai pu le faire dès l'origine de ce projet, je prendrai toute ma part aux études annoncées et veillerai à ce que notre région ne soit pas le ventre mou de notre pays, tout en privilégiant un tracé direct vers notre capitale régionale et le long des axes de communication existants.

Je reste bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez nécessaire.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs les Maires et Conseillers municipaux, mes très sincères salutations.

Marianne Dubois, député du Loiret
Conseillère départementale – canton de Pithiviers

Madame la Députée,

Nous sommes heureux que notre action est attirée votre attention et nous acceptons bien volontiers la controverse.

Tout d'abord nous attirons votre attention sur le terme « Fallacieux » que vous utilisez et que nous n'utiliserons pas, par correction et respect. Néanmoins vos propos sont erronés pour les raisons suivantes :

- Vous nommez notre association par la première partie de son appellation « NON au POCL » et vous omettez sciemment l'autre moitié qui est « Oui aux alternatives »
- Vous placez votre

http://www.larep.fr/loiret/actualite/2015/05/05/projet-pocl-de-ligne-tgv-guillaume-peltier-botte-en-touche_11429078.html